ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 23233

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'offre de soins en cancérologie dans les Hautes-Pyrénées. En effet, actuellement ce département est sous-doté en lits de cancérologie et en praticiens spécialisés. La situation devient inquiétante, sachant que le nombre de cas nouveaux de cancer dans les Hautes-Pyrénées augmente régulièrement depuis ces dernières années. Elle lui demande donc de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'offre de soins en cancérologie dans les Hautes-Pyrénées associe aujourd'hui la mise en place du programme de dépistage des cancers du sein à des mesures effectives pour renforcer les moyens diagnostiques et thérapeutiques, pilotées par l'ARH Midi-Pyrénées en liaison avec la DDASS. Depuis mai 2003, le département est activement engagé dans le dépistage du cancer du sein. Y participent tous les cabinets libéraux de radiologie et l'hôpital de Tarbes. Il s'adresse à 35 000 femmes âgées de cinquante à soixante-quatorze ans, dont près de la moitié ne sont pas actuellement régulièrement suivies pour ce risque. Cinquante-cinq cas de cancers ont été déjà dépistés depuis mai sur un total de 1 834 examens réalisés. En 2004 et 2005, le dépistage organisé sera étendu au cancer colo-rectal. L'offre en imagerie médicale est renforcée et modernisée dans le département depuis juillet 2003 par la mise en service d'une IRM, portée par une coopération public-privé. Une dynamique interdépartementale est également en place pour favoriser les coopérations médicales en médecine nucléaire entres les centres hospitaliers publics de Pau et Tarbes et pallier ainsi le manque de temps médical. D'une manière plus générale, les réflexions interdépartementales permettront de développer localement des équipements lourds de haut niveau. Le département bénéficie d'une offre hospitalière associant le site de référence en cancérologie, qu'est la clinique de l'Ormeau, aux établissements publics de santé de Tarbes-Vic et Lourdes. L'offre de soins départementale est constituée d'un plateau de radiothérapie de deux accélérateurs et de curiethérapie de bas et haut niveau, de sept places de chimiothérapie ambulatoire et de trente lits d'hospitalisation complète. 1 263 malades ont été traités en 2002 et plus de 6 000 séances de chimiothérapie réalisées. La capacité en places de chimiothérapie pourra désormais être développée puisque l'ordonnance de simplification administrative prévoit la suppression du taux de change (lits/place). Les postes médicaux d'oncologie et de radiothérapie sont essentiellement situés à la clinique de l'Ormeau, qui est le site de référence. Cependant, le poste d'oncologue médical au CH de Tarbes sera transformé en temps plein en 2004. Des praticiens hospitaliers spécialistes d'organe, chirurgiens, pneumologues et gastro-entérologues, en poste dans les centres hospitaliers, sont également impliqués dans la prise en charge des malades atteints de cancer. La déclinaison départementale du réseau régional de cancérologie Midi-Pyrénées est effective depuis le 8 septembre, date de signature de la convention constitutive. Ce réseau, implanté sur le territoire départemental des Hautes-Pyrénées, est garant du respect des référentiels de prise en charge, d'une pratique pluridisciplinaire de la cancérologie et d'une continuité des soins avec les médecins traitants.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE23233

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23233
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6177
Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8686